



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 MARS 2022**

**Date de la convocation :**

4 Mars 2022

**Date d'affichage :**

4 Mars 2022

**Nombre de membres :**Afférents au conseil  
municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 23

Procurations : 4

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le onze mars. à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMÉZ, Mme Virginie MARTEL, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Cindy QUESTE, M. Philippe CARON, Mme Marie-Claire DEBERT, M. Joël BIGOURD, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mme Jacqueline LACHERAY, M. Grégory CLAUSEN, M. Daniel LAIGLE, M. Jimmy DELESTIENNE, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

Excusés : M. Joël OUVRY, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Alain COURAULT, M. Serge HERMANT, Mme Angélique WASIL.

Absent : Mme Sylvie DEBOVE.

Excusés ayant donné procuration : M. Joël OUVRY pouvoir à Laurent POISSANT, Mme Sophie PASSERIEUX pouvoir à Nadège VANDENBUSSCHE, M. Alain COURAULT pouvoir à Anne-Marie DUHAMEL, Mme Angélique WASIL pouvoir à Catherine BECART.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

**Objet : Subvention exceptionnelle : Soutien aux ukrainiens**

Le 24 février 2022, les forces militaires russes ont envahi l'Ukraine. Depuis, la guerre se poursuit en Ukraine et des millions d'Ukrainiens en subissant les conséquences.

En France, de nombreuses collectivités, associations et particuliers se mobilisent pour venir en aide au peuple ukrainien.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée délibérante le versement d'une subvention exceptionnelle pour un montant de 3000.00€

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Accepte le versement d'une subvention exceptionnelle pour un montant de 3 000.00€ en soutien aux Ukrainiens.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant